

.: REGLEMENT :.

ART. 1 : ORGANISATION

JMT ORGANISATION organise le 3ème Libyan challenge qui se déroulera du 02 au 09 mars 2008, dans le sud-ouest Libyen dans la région de l'Akakus.

ART. 2 : DEFINITION DE L'EPREUVE

Course à pied de 190 km Non-stop, par équipe (minimum 3 personnes), ou individuelle, en autosuffisance alimentaire, allure libre au road book et gps (non fourni).

Chaque concurrent porte son matériel et sa nourriture.

Epreuve limitée à 75 Heures.

ART. 3 : CONDITIONS D'ADMISSION DES CONCURRENTS.

Est admis comme concurrent toute personne de toute nationalité acceptant les conditions de participation de l'organisation, et présentant un certificat médical attestant son aptitude à l'épreuve et un électrocardiogramme de moins de 30 jours précédent l'épreuve.

ART. 4 : PROGRAMME DE L'ÉPREUVE

02 MARS : DEPART en avion de PARIS arrivée à GHAT et transfert au campement des dunes

03 MARS : Vérifications techniques et administratives

04 MARS au 07 MARS : Déroulement de l'épreuve

08 MARS : journée libre, remise des trophées, grande fête en soirée

09 MARS : Retour GHAT, PARIS

ART. 5 :VERIFICATIONS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES.

Les vérifications auront lieu le 03 Mars 2008 au campement des dunes

Chaque concurrent devra se présenter aux commissaires de course.

Il devra obligatoirement avoir rempli les conditions techniques et administratives prévues par l'organisation.

Tout contrôle non satisfaisant pourra engendrer la mise hors course du concurrent sans remboursement des frais engagés.

ART. 6 : NEUTRALISATION DE LA COURSE LA NUIT.

L'épreuve ne sera pas neutralisée la nuit.

ART. 7 ORIENTATIONS SUR LE PARCOURS

Un road book vous sera remis individuellement lors du briefing. Ce road book vous indiquera les distances, la nature du terrain, la direction ainsi que les particularités du terrain. Une aide précieuse pour votre progression.

Un GPS portable fourni par vos soins sera obligatoire pour prendre le départ de la course. La région de l'AKAKUS étant un labyrinthe ; il est indispensable d'en avoir un.

L'organisation vous transmettra 60 points GPS pour pouvoir progresser en toute Sécurité.

ART. 8 : POSTES DE CONTRÔLE

Les postes de contrôle seront espacés tous les 20 km environ Ils serviront au pointage de la carte de contrôle, au ravitaillement en eau. Une assistance médicale sera présente à chaque poste et aura comme mission d'assister, de soigner, et d'arrêter un coureur défaillant.

ART. 9 : RAVITAILLEMENT EN EAU

Les ravitaillements en eau se feront au poste de contrôle, soit tous les 20 km à raison de 4,5 litres par personne.

ART. 10 : ARRIVÉE

L'arrivée s'effectuera à GHAT

Un chronométrateur relèvera le temps de chaque coureur.

ART. 12 : ABANDON

En cas d'abandon d'un des participants, il est impératif qu'il prévienne le poste de contrôle le plus proche en remettant au responsable du poste ses marques d'identification.

ART. 13 : L'ÉQUIPE

L'épreuve se court en équipe, ou individuellement. L'équipe devra être constituée de 3 coureurs minimum, le classement de l'équipe s'effectuera sur la moyenne du temps des 3 premiers arrivés. L'équipe finissant à 2 ne pourra être pris en compte dans la classement général.

ART. 14 : ASSISTANCE MEDICALE

Une équipe médicale choisie par l'organisation et composée de médecin, podologues et kinés sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle aura pour mission d'assister les concurrents pendant l'épreuve et sur le terrain

Elle pourra mettre hors course un concurrent qu'elle jugera inapte à continuer l'épreuve.

ART.15 : ASSURANCES

L'organisation a souscrit une assurance assistance rapatriement.
Chaque concurrent participe en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette compétition peut lui occasionner et dégage l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physique ou accidentelle.

ART. 16 : EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES DES CONCURRENTS.

Les concurrents devront prévoir leurs besoins alimentaires pour 4 jours : 2000 calories par jour x 4 = 8000 calories. La quantité d'aliments ne pourra être réduite même si le concurrent pense finir en moins de 4 jours.

MATERIEL OBLIGATOIRE

Un sac à dos
Un sac de couchage
Une boussole
Un GPS portable + piles de rechange
Un briquet
Un couteau
Une pompe aspi venin
Un antiseptique cutané
Un miroir de signalisation
Des pastilles de sel
Un sifflet
Une couverture de survie
Lampe de poche + piles et ampoules de rechange

MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATION

Une fusée de détresse (à rendre après l'épreuve)

ART. 17 : CONDITIONS CLIMATIQUES

La moyenne des conditions climatiques à cette période de l'année est de :
25° la journée
10° la nuit

ART. 18 : INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont fixés à 1985 euros au départ de Paris.
Celui-ci comprend :
Le transport aérien
Le transport en bus
Le bivouac au campement des dunes

Pension complète au campement
L'eau minérale
L'assurance rapatriement
L'encadrement technique et médical
La Médaille, le tee -shirt et le DVD de la course

DOSSIER RESERVATION

A envoyer avant le 30 novembre 2007
Formulaire d'engagement à remplir
Acompte de 585,00 euros
Photocopie du passeport en cour de validité
1 photos d'identité (avec votre nom au verso)

INSCRIPTION DEFINITIVE

Solde des droits d'engagement soit : 1400,00 euros **avant le 31 Décembre 2007 impérativement.**

DOSSIER MEDICAL

Un certificat médical précisant l'aptitude à cette épreuve ainsi qu'un électrocardiogramme de moins d'un mois vous seront demandés lors des contrôles administratifs et techniques le 03 Mars 2008 à GHAT seuls les originaux seront acceptés.

Si toutefois les documents ne pouvaient être présentés à ces contrôles, la mise hors course pourra être décidée sans remboursement des frais engagés.

LE VISA

Le visa sera fait à l'aéroport de GHAT, l'organisation aura préalablement rempli les formalités nécessaires à l'obtention du visa, prévoir 45 euros pour les autorités locales.

REGLEMENT

Nous retourner le règlement de l'épreuve : chaque page devra être paraphée et la dernière page devra porter la mention lu et approuvé suivi de votre signature et de votre nom.

ART. 19 : ANNULATIONS D'ENGAGEMENT

La demande d'annulation doit être formulée par lettre recommandée auprès de l'organisation afin d'éviter toute contestation.

Jusqu'au 30 novembre 2007, 100 euros seront retenus.

Du 01 décembre 2007 au 15 janvier 2008, 50% de l'engagement sera retenu.

Toute annulation s'effectuant après le 15 janvier minuit ne sera plus remboursée.

Une assurance annulation vous est proposée. D'un montant de 35 euros, elle devra être contractée au moment de l'inscription. Assurance Individuelle couverte par TMS Contact suivant les conditions générales de l'assurance.

ART. 20 : DROIT À L'IMAGE

JMT ORGANISATION se réserve le droit à l'image de l'épreuve aucun autre projet de reportage photo ou vidéo ne pourra être envisagé sans l'accord de l'organisation.

Les participants acceptent par leur engagement à l'épreuve l'utilisation de leurs images individuelles ou collectives et de leur nom par JMT ORGANISATION pour ce qui concerne de près ou de loin le LIBYAN CHALLENGE.

ART. 21 : SPONSORING

Les dossards seront mis en place suivant les directives de l'organisation et les sponsors ne seront en aucun cas cachés.

ART. 22 : RECOMPENSES

Classement : INDIVIDUEL

1er PRIX 900,00 €

2eme PRIX 500,00 €

3eme PRIX 300,00 €

Classement : FEMININ **

1er PRIX 900,00 €

2eme PRIX 500,00 €

3eme PRIX 300,00 €

** sous réserve de 8 féminine minimum

Classement : EQUIPE **

1er PRIX 900,00 €

2eme PRIX 500,00 €

3eme PRIX 300,00 €

** sous réserve de 8 équipes minimum

Les primes ne peuvent se cumuler

ART. 23 : JMT ORGANISATION

L'organisation se réserve le droit de modifier :

L'heure ou le jour de départ ou une partie du parcours suite à un événement indépendant de sa volonté ou motivé par la sécurité des participants.

SIGNATURE

Vous pouvez ici télécharger le règlement de l'épreuve au format PDF :
Télécharger